

16 juillet 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Peter Piot, directeur général d'ONUSIDA, sur le droit des malades du sida à recevoir un traitement, Paris le 14 juillet 2001.

Monsieur le Directeur général,

Depuis 1997, je plaide inlassablement pour que soit reconnu le droit des malades du sida du monde entier à recevoir un traitement et pour que la communauté internationale mobilise davantage de moyens contre la pandémie. Ce combat, qui est la raison d'être d'ONUSIDA, a connu ces derniers mois des progrès porteurs d'espérance.

Les gouvernements et les laboratoires pharmaceutiques se sont engagés dans des discussions sérieuses sur les modalités d'accès des pays en développement aux nouveaux traitements. La session extraordinaire des Nations unies contre le sida, en juin dernier, a confirmé l'engagement des Etats et des institutions internationales.

A Gênes, le 20 juillet prochain, les chefs d'Etat et de gouvernement du G8 lanceront officiellement, avec le Secrétaire général des Nations unies, le Fonds mondial pour la santé. Puis en novembre, à Dakar, à l'invitation de la France, Etats, organisations internationales, entreprises et ONG s'entendront sur des projets concrets qui faciliteront l'administration efficace, à un prix abordable, des traitements contre le sida pour les malades du Sud.

Aussi me paraît-il important que vos entretiens de Paris nous permettent de bien coordonner nos actions dans les mois qui viennent. Nous contribuerons ainsi à ce que la dynamique engagée aboutisse à la maîtrise de la pandémie, à sauver des millions de vies.

Je suis heureux que vous puissiez vous entretenir avec M. de La Sablière, qui est chargé auprès de moi de la préparation des sommets du G8, et qui préparera également mon déplacement à Dakar. Je lui ai demandé de vous confirmer ma détermination et de me faire part de vos vœux. Je vous souhaite la bienvenue à Paris et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma haute considération.

(source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 18 juillet 2001)